



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 13

29 mars 1972

LES MISSIONS MINISTÉRIELLES: INSTRUMENTS DE PROMOTION COMMERCIALE

Dans un discours prononcé le 6 mars devant le Club canadien de Montréal, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a parlé des problèmes qui se sont présentés au cours des différentes missions commerciales en Union soviétique, en Chine et au Japon, missions qu'il a lui-même dirigées au cours des quelques dernières années. Voici des extraits de son discours:

Quels étaient les problèmes à résoudre au cours de la mission en URSS? — Nous avons constaté:

- 1) Que les économies de l'URSS et du Canada n'étaient pas complémentaires — nous produisons et exportons un grand nombre de choses identiques;
- 2) que l'URSS était un pays très avancé au point de vue technologique;
- 3) qu'il était difficile d'établir un contact direct avec les utilisateurs soviétiques.

Conclusion: signons un accord avec l'URSS pour la collaboration en matière de science et de technologie de sorte qu'un contact plus étroit puisse être établi avec les ministères, qu'on puisse procéder à un échange de connaissances ainsi qu'à des ventes de machines spécialisées. C'est la raison pour la-

quelle la mission en URSS de janvier 1971 était composée de 12 hommes d'affaires (très compétents dans leurs domaines respectifs de la science et de la technologie) ainsi que de fonctionnaires et d'un politicien. Ce dernier était là pour conclure un accord scientifique et technologique. Plusieurs "groupes d'études" mixtes furent créés afin d'identifier et d'établir les secteurs se prêtant à une coopération fructueuse, tels que l'architecture et les matériaux de construction, l'industrie forestière, l'industrie des métaux non ferreux, l'industrie de l'électricité, l'industrie du pétrole, l'industrie du gaz.

Chaque groupe s'est réuni au moins une fois au Canada ou en URSS depuis que l'Accord a été signé.

Deux autres groupes seront créés au cours de la prochaine réunion: un sur l'industrie du transport et l'autre sur le commerce agricole.

Diverses indications prouvent clairement que cet Accord pourra faciliter la vente d'une gamme étendue de produits et de services. Voici des exemples: maisons préfabriquées, équipement pour l'exploitation forestière, scieries, usines de pâtes et papiers, usines de contreplaqué, équipement pour des études géophysiques, évaluation et planification de nouvelles mines, appareils pour réchauffer des moteurs de camions, équipement pour le contrôle du trafic aérien, grands tracteurs avec quatre roues motrices, incubateurs avicoles....

En outre, la signature de l'Accord scientifique et technologique, la visite de monsieur Trudeau en URSS le printemps dernier ainsi que la visite de monsieur Kossiguine au Canada au cours de l'automne dernier ont permis de nouer des relations plus étroites avec l'URSS et ont certainement contribué à la conclusion, la semaine dernière, d'un contrat pour la vente de 330 millions de dollars de blé au cours des mois à venir. Cette vente, comme toutes les ventes de blé, apporte des avantages à l'ensemble du Canada. (Des livraisons pour 250 millions de dollars s'effectuent présentement aux termes de l'accord en cours).

SOMMAIRE

Les missions ministérielles: Instruments de promotion commerciale	1
Les corporations sous contrôle étranger ..	3
La visite du président Nixon	3
Important contrat à <i>Canadair Ltd.</i>	3
Les Jeux d'hiver de l'Arctique	4
L'offre excède la demande chez les enseignants	6
Emplois d'été à l'étranger	7
Index mensuel	9

MISSION EN CHINE

Dans le cas de la Chine, la situation était quelque peu différente. Le Canada avait noué des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine au mois d'octobre 1970 mais les perspectives commerciales avec ce pays étaient incertaines et limitées (la Chine importe pour seulement 2 milliards de dollars de produits par année de l'étranger). Une mission fut donc organisée afin d'examiner en compagnie des autorités chinoises les perspectives commerciales, les façons de commercer avec ce pays, les meilleures conditions d'accès et de communication.

A la suite de la mission effectuée en juin - juillet 1971, les autorités chinoises ont convenu de s'adresser en priorité au Canada lors de l'achat de blé. Cet accord a été honoré par deux achats, le premier au mois de septembre 1971, évalué à 30 millions de dollars, et l'autre en décembre dernier pour du blé devant être livré en 1972 et dont la valeur s'élève à près de 200 millions de dollars.

Parmi d'autres choses, j'aimerais mentionner que:

- il y aura une exposition commerciale canadienne à Pékin du 21 août au 2 septembre 1972 et il s'agira de la plus grande exposition industrielle canadienne jamais organisée à l'étranger. Environ 250 compagnies ont exprimé un intérêt pour participer à cette exposition. Les Chinois, de leur côté, viendront à la CNE de Toronto au cours de l'été et présenteront une importante participation.

- le ministre chinois du Commerce extérieur M. Pai Hsiang-kuo viendra au Canada cette année; un ministre canadien représentera le Gouvernement canadien à l'exposition commerciale de Pékin.

- les deux parties ont convenu d'avoir chaque année des consultations commerciales officielles. La première de ces réunions a eu lieu à Pékin en décembre 1971 et, à cette occasion, les Chinois ont donné aux Canadiens quelques indications sur les produits d'importation dont ils auront besoin en 1972. Ces informations ont été communiquées aux hommes d'affaires canadiens et ils serviront de base pour l'activité promotionnelle du Canada au cours de l'année qui vient (à Canton et à Pékin). La délégation canadienne a examiné, en compagnie des représentants des sociétés commerciales d'Etat chinoises, les possibilités d'exportation du Canada.

En 1972, il y aura probablement un élargissement de la gamme des exportations canadiennes à destination de la Chine, et des articles manufacturés et hautement spécialisés viendront s'ajouter au blé. Le commerce du Canada avec la Chine est important. En 1971, les exportations étaient évaluées à environ 204 millions de dollars et les exportations étaient de 23.3 millions. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Canada a exporté, en plus du blé, de la pulpe (2.1 millions de dollars), des composants pour pneus (\$730,000) du suif (2 millions), des lingots d'aluminium (2.2 millions), des anodes en nickel (\$730,000) et de l'équipement à rayons-X (\$236,000). Plusieurs de ces ventes sont le résultat direct de la mission.

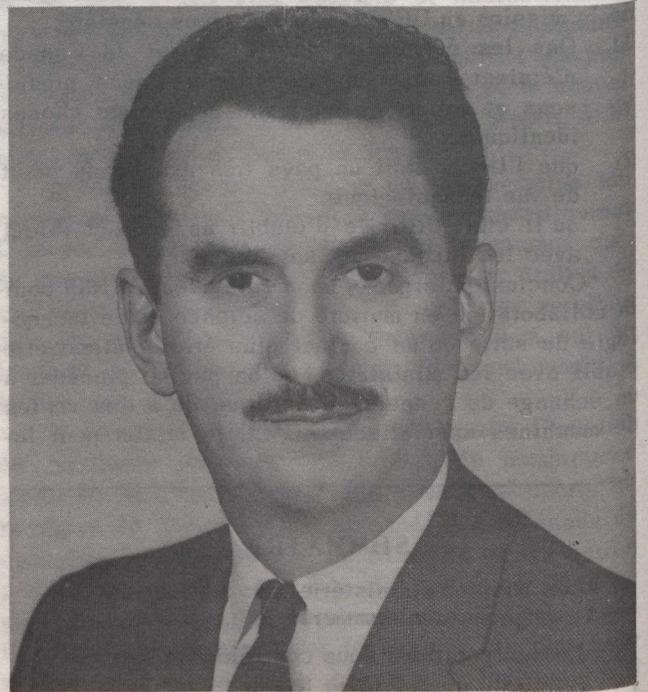
MISSION AU JAPON

Parmi toutes les missions ministérielles organisées au cours des dernières années, celle que j'ai dirigée au Japon il y a quelques semaines pourrait certainement être la plus importante au point de vue commercial. Il s'agissait de la plus grande mission économique jamais envoyée à l'étranger par le Canada. La mission avait été préparée très soigneusement et les premiers résultats sont très encourageants comme vous aller le constater.

Le Japon est le troisième marché du Canada et pourrait très prochainement ravir la deuxième place à la Grande-Bretagne. En 1965, le commerce bilatéral s'était élevé à 456 millions de dollars et le Canada avait un surplus de près de 100 millions. En 1971, le commerce avait plus que triplé et se situait à 1.6 milliard de dollars (environ 800 millions de part et d'autre).

Quel était "le problème"?

A première vue, les choses semblaient bien évoluer mais le Canada se préoccupait depuis un certain temps de la composition de ses exportations au Japon, c'est-à-dire du degré de fabrication des produits. En 1971, environ 97 pour cent de nos importations en provenance du Japon étaient des produits manufacturés alors qu'en contrepartie, la proportion de produits finis exportés du Canada vers le Japon ne représentait que trois pour cent du total.



M. Jean-Luc Pepin
ministre de l'Industrie et du Commerce

Cela était loin d'être fameux en comparaison avec nos résultats sur nos autres marchés. Disons simplement que 45 pour cent de nos exportations totales à destination des États-Unis sont des produits entièrement manufacturés. Plus de 60 pour cent de nos ventes aux Philippines sont constituées de produits manufacturés.

LES CORPORATIONS SOUS CONTRÔLE ÉTRANGER

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a déposé à la Chambre des communes la première partie du Rapport de 1969 sur l'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Selon ce rapport, les corporations sous contrôle étranger détenaient environ 35 pour cent de l'actif total des corporations non financières au Canada en 1969, ce qui représente une variation peu importante par rapport à 1968. Au cours de l'année, leur actif a augmenté de 3.6 milliards de dollars pour atteindre 45 milliards de dollars. Environ les trois quarts de cette progression ont eu lieu dans les industries manufacturières et extractives.

Les ventes des corporations sous contrôle étranger ont représenté 36 pour cent du total général de 126.4 milliards de dollars et environ les deux cinquièmes de l'augmentation des ventes (10.3 milliards de dollars). Environ les deux tiers des gains des corporations sous contrôle étranger ont été observés dans les industries manufacturières, en raison surtout d'une augmentation des exportations dans l'industrie automobile.

Une augmentation de 11 pour cent des bénéfices comptables nets des corporations sous contrôle étranger a porté à 47 pour cent (3.7 milliards de dollars) leur part des bénéfices totaux, comparative-ment à 45 pour cent en 1968. Cette progression est presque entièrement redevable aux industries extractives et manufacturières.

La part du revenu imposable représentée par les corporations sous contrôle étranger (48 pour cent) a peu varié par rapport à 1968.

Une étude des corporations dont l'actif était de 5 millions de dollars ou plus a révélé, qu'en 1969, les corporations sous contrôle étranger faisant partie de cette catégorie, comptaient pour plus de 40 pour cent de tous les impôts payés sur le revenu des sociétés; la part des corporations contrôlées par des Canadiens était légèrement supérieure à un quart.

INTÉRÊTS ET DIVIDENDES

Les paiements aux non-résidents faits par les entreprises déclarantes sous forme d'intérêts, de dividendes et de paiements pour services commerciaux, équivalaient à un dollar sur onze de tous les achats de biens et services qu'ont faits les Canadiens en 1969. Ces paiements, qui s'élevaient à 1,806 millions de dollars, représentaient une hausse de 50 millions de dollars par rapport à 1968. L'augmentation de 62 millions de dollars en intérêts payés reflétait l'achat à l'étranger d'une plus grande quantité d'obligations émises en 1968 et 1969 par des corporations canadiennes, de même qu'un accroissement des emprunts faits à l'étranger par les compagnies de finances et la forte progression des taux d'intérêts au Canada et ailleurs. Les transferts de dividendes ont un peu diminué en 1969 car les filiales canadiennes de corporation étrangères ont réduit leurs paiements à leur entreprise-mère. Plus des quatre cin-

quièmes des paiements aux non-résidents en 1969 ont été faits par des corporations sous contrôle étranger.

Les corporations appartenant aux étrangers sont demeurées à l'avant-garde de la recherche et du développement en 1969 et elles ont maintenu leur position de force dans de nombreuses activités économiques orientées vers la recherche. Environ 58 pour cent des dépenses en travaux de recherche et de développement intra-muros faites par des corporations au Canada provenaient des corporations appartenant à des étrangers.

En 1969, le nombre de corporations sous contrôle étranger dans l'industrie non financière a atteint 5,556 (535 de plus qu'en 1968), ce qui constituait 4.0 de l'ensemble des corporations. Le nombre de corporations appartenant à des étrangers dans une proportion de 95 pour cent ou plus a augmenté de 451 en 1969 pour atteindre 3,917, soit 71 pour cent de toutes les corporations sous contrôle étranger.

En 1969, les acquisitions par les étrangers d'entreprises canadiennes s'occupant de la production d'amiante, de la fabrication d'aliments, de boissons, de produits du bois, d'appareils électroniques et d'acier ont été particulièrement remarquables. Le rapatriement par des intérêts canadiens de certaines corporations auparavant contrôlées à l'étranger constitue un autre aspect marquant de l'année 1969.

LA VISITE DU PRÉSIDENT NIXON

Le premier ministre a annoncé récemment que le président des États-Unis visitera le Canada du 13 au 15 avril, où il sera l'hôte du Gouvernement canadien. Le gouverneur général et Madame Michener ont invité le président à séjourner à la Résidence du gouverneur général. Cette visite, envisagée depuis l'été dernier, donnera l'occasion au président et au premier ministre de passer en revue la situation internationale, ainsi que de poursuivre leurs entretiens sur les relations canado-américaines.

IMPORTANT CONTRAT À CANADAIR LTD

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé récemment que *Canadair Ltd* pourrait bénéficier de travaux valant plus de 70 millions de dollars à la suite d'un accord signé entre la compagnie montréalaise et Dassault/Bréguet-Aviation de Paris (France).

"Je suis heureux de pouvoir déclarer que mon ministère a pu aider *Canadair* lors de la négociation du contrat pour la fabrication de certains éléments des ailes du biréacteur Mercure" a dit M. Pepin. "Les travaux commenceront immédiatement et occuperont 650 employés pendant la période de pointe."

La compagnie française va entamer la fabrication de plus de 250 exemplaires de cet avion commercial court-courrier pouvant transporter 150 passagers. Il entrera en service au cours de 1975.

LES JEUX D'HIVER DE L'ARCTIQUE

Le gouverneur général M. Roland Michener a ouvert, le 6 mars, les deuxièmes Jeux d'hiver de l'Arctique à Whitehorse, capitale du Territoire du Yukon.

Les participants aux Jeux de six jours, qui ont lieu tous les deux ans, doivent avoir vécu au-delà du 60e parallèle au moins six mois. Chaque région, soit les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et l'Alaska, y est représentée par 299 participants. Cette année, à titre expérimental, 80 compétiteurs des épreuves réservées aux jeunes étaient originaires du Nord du Québec. Les titulaires des première, deuxième et troisième places reçoivent des médailles représentant un *ulus*, l'arme tranchante caractéristique des Eskimos, coulées dans de l'or, de l'argent et du bronze.

Outre les sports traditionnels comme le badminton, le ballon-panier, le curling, le patin, le hockey sur glace, le ski et la lutte, les Jeux d'hiver de l'Arctique comprennent 20 jeux d'origine esquimaude ou amérindienne comme le *ipirautaqturniq* (un concours de fouet), le *tiliraginik qirigtagut* (le saut

au travers d'un obstacle) et le *aksunaiqtug* (mouvements de gymnastique sur cordes).

DES OBSERVATEURS RUSSES AUX JEUX DE L'ARCTIQUE

Deux fonctionnaires supérieurs de la république soviétique de Yakout ont effectué plus de la moitié du tour du monde avant d'arriver ici, pour assister à titre d'observateurs officiels, aux Jeux d'hiver de l'Arctique.

Leur visite fait suite à une invitation que leur a lancée le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, lors du séjour qu'il fit en Russie en octobre dernier.

Le ministère assume tous les frais de voyage des deux visiteurs et leur fournit les services d'un interprète pendant la semaine qu'ils passent au Canada comme invités officiels de la Corporation des Jeux d'hiver de l'Arctique. Semeon Ivanovitch Alexsaev, et Dimitri Maximovich Danilov, ont été accueillis à leur arrivée par M. Chrétien qui a assisté à la cérémonie d'ouverture des Jeux. Alexsaev est



Les concurrents d'une épreuve de harpon.



Un concurrent au jeu de l'“équilibre sur les mains” dégage une de ses mains pour essayer de toucher un morceau de cuir suspendu à une corde au-dessus de lui. On lève la pièce de plus en plus haut jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant.



Les médailles que reçoivent les gagnants des Jeux d'hiver de l'Arctique portent l'emblème des Jeux, soit trois cercles que retient le noeud de l'amitié, ce qui symbolise les trois régions situées au-delà du 60e parallèle d'où sont originaires les concurrents.



On utilise un fouet long de 30 pieds dans le sport eskimo de kpirautaqturniq afin de faire sauter des boîtes de conserve à partir d'un congère.

le président du Comité des sports de la république de Yakut tandis que son compatriote, Danilov, est en charge du programme des sports au ministère de l'Éducation de la même république. De la Russie orientale où ils habitent, ils ont voyagé jusqu'à Moscou puis, de là, se sont envolés vers Montréal sur un avion d'Aéroflot avant d'effectuer à bord d'un appareil des lignes canadiennes, la dernière étape de leur long voyage qui les a menés jusqu'à Whitehorse.

Dans son allocution inaugurale, le gouverneur général a déclaré que l'institution des Jeux atteste "le caractère et la détermination de nos compatriotes du Nord." "Cela révèle également", poursuivit-il, "un sentiment grandissant d'indépendance chez les populations septentrionales de même que leur sentiment d'appartenir à une communauté qui leur est propre et qui est distincte et viable."

L'OFFRE EXCÈDE LA DEMANDE CHEZ LES ENSEIGNANTS

L'Association canadienne d'éducation rapporte qu'il y a sept ans à peine, un Canadien sur 80 était un enseignant. D'après une étude menée par l'UNESCO, le Canada avait le plus grand nombre d'enseignants par habitants (suivi de près par les États-Unis, avec une proportion de 1/81, la Nouvelle-Zélande, 1/92 et l'URSS, 1/93), alors que la moyenne pour les nations industrialisées s'établit à 1 enseignant par 100 habitants.

Depuis le début de la Seconde Guerre mondiale pourtant, on considèrerait qu'il y avait au Canada pénurie d'enseignants de tous ordres et voilà que maintenant l'offre excède la demande, le marché est saturé et les enseignants sont en chômage.

La plupart des "augures" prévoient que la demande totale d'enseignants se stabilisera et s'abaissera même légèrement, tandis que le nombre des aspirants à une carrière dans l'enseignement s'accroîtra.

Le tableau général indique que dans tout le Canada, on enregistre cette année une baisse nette des inscriptions des instituteurs en première année d'école normale. Une vérification faite au hasard dans plusieurs écoles normales et facultés d'éducation montre que cette tendance est liée, directement ou indirectement, à la situation de l'offre et de la demande.

Dans certains cas, on a arbitrairement restreint le nombre des inscriptions; les exigences plus sévères touchant l'admission des futurs instituteurs ont eu également une forte incidence. D'autres indices permettent de conclure que les rumeurs sur le manque de débouchés dans certaines régions expliquent cette baisse en partie.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Bien que le *Nova Scotia Teacher's College* ait enregistré l'une des baisses les plus fortes soit 50 p. cent, le nombre des inscriptions a été intentionnelle-

ment réduit à 250. Selon le directeur du *Teacher's College*, M. Verl Short, cette réduction s'explique à la fois par la mise en place d'un programme élargi de trois ans et par le souci de respecter les prévisions en ce domaine pour les trois années à venir.

Toutefois, le problème des débouchés n'a pas tellement influencé les étudiants. En effet, M. Short rapporte que le quart seulement des demandes d'admission à l'école normale ont été acceptées.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Dans cette province, où la formation des enseignants ne se fera que dans les universités à compter de 1973-1974, les inscriptions à l'École normale de Moncton ont diminué de 49 p. cent et celles du *New Brunswick Teacher's College* de 36 p. cent.

D'après M. Yvan Albert, directeur de l'École normale de Moncton cela s'explique du fait que le marché des enseignants est saturé et que, de plus, le Gouvernement provincial impose cette année des frais de scolarité en première année.

ONTARIO

Une seule des six écoles normales ontariennes où l'on a fait enquête n'a pas enregistré une baisse sensible des inscriptions; cette diminution est en grande partie imputable aux exigences d'admission beaucoup plus sévères introduites en 1971 pour les futurs instituteurs. Ainsi, il faut maintenant avoir complété une année d'université après la 13e année; en 1972, il faudra avoir terminé deux années d'études universitaires et en 1973, tous les étudiants admis aux écoles normales devront être titulaires d'un diplôme universitaire. Selon plus d'un directeur d'école, ces nouvelles exigences, jointes à l'opinion générale selon laquelle il existe déjà surabondance d'instituteurs en Ontario et que les débouchés se font rares, sont à l'origine de cette diminution.

Les trois écoles normales de l'Ontario qu'on vient d'intégrer ont admis moins d'étudiants cette année. Les inscriptions au *College of Education* de l'Université Brock ont diminué de 63 p. cent, les inscriptions au cours de formation des instituteurs de l'Université de Windsor ont baissé de 54 p. cent et les inscriptions en première année à l'École normale de l'Université d'Ottawa de 27 p. cent.

Le doyen de la Faculté d'éducation de l'Université de Windsor, M. R.S. Devereux estime que cette diminution découle de trois facteurs. Premièrement, les exigences plus sévères à l'admission; il précise toutefois "qu'environ 48 p. cent des étudiants admis l'an dernier avaient déjà terminé une ou plusieurs années universitaires; proportionnellement, nous avons donc admis environ le même nombre d'étudiants cette année, sans compter les étudiants qui sont venus ici après avoir terminé la 13e année."

Pour M. Devereux, la situation économique entre aussi en ligne de compte: "On a beaucoup parlé du fait que certains enseignants ne pourraient trouver un emploi après avoir obtenu leur diplôme. Mais je crois que le facteur le plus important est d'ordre psy-

chologique. L'étudiant de 13e année qui poursuit des études menant au baccalauréat ès arts voudra les terminer. C'est le cas de la majorité des bons étudiants, c'est-à-dire de ceux dont nous voudrions faire des enseignants."

Le doyen associé du *College of Education* de l'Université Brock, M. R.B. Moase, partage cet avis. "Environ 90 p. cent des étudiants inscrits ont déjà un premier diplôme, ce qui dénote une tendance parmi les candidats à obtenir leur diplôme tout de suite plutôt que d'interrompre leurs études pour une année de formation professionnelle", dit-il.

Dans l'Ouest, où la formation des professeurs et des instituteurs est dispensée à l'université et où les programmes d'études sont de quatre à cinq ans, on observe aussi une diminution des inscriptions, surtout chez les futurs instituteurs.

SASKATCHEWAN

A Regina, la Faculté d'éducation de l'Université de la Saskatchewan indique des diminutions de 43 p. cent et de 22 p. cent respectivement, des inscriptions à leurs programmes de formation des instituteurs et des professeurs.

ALBERTA

A l'Université de l'Alberta, où le programme de base est de quatre ans, les inscriptions en première année du programme des instituteurs ont baissé de 22 p. cent. En deuxième pourtant, le pourcentage diminue, ainsi qu'en troisième, et en quatrième le nombre d'inscriptions a effectivement augmenté cette année. Le nombre total d'étudiants inscrits aux quatre années du cours de l'Université de l'Alberta est de 1,400, soit environ le même que l'an dernier. Quant au programme des professeurs, 1,768 étudiants y sont inscrits, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Le doyen de la Faculté d'éducation, M. Coutts, rapporte que la Faculté a mené une étude du marché de l'emploi touchant les étudiants inscrits à tous les niveaux en 1970-1971. "Les conclusions de l'enquête, dit-il, ne concordent pas avec les chiffres exagérés que la presse avait publiés."

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Il n'en est pas de même à l'Université de la Colombie-Britannique, où l'on a enregistré une baisse de 34 p. cent des inscriptions au programme de formation des instituteurs et une augmentation de 14 p. cent au programme de cinq ans pour les professeurs.

"La diminution du nombre d'inscriptions au programme des instituteurs s'explique principalement par le fait que les débouchés dans les écoles primaires diminuent rapidement, alors que les débouchés dans les écoles secondaires baissent plus lentement. La situation sera différente lorsque les baisses des inscriptions au niveau primaire frapperont les écoles secondaires," précise le doyen de l'Université de Colombie-Britannique, M. Scarfe.

Il ajoute: "La baisse des inscriptions s'explique en partie par nos exigences plus strictes. Quand la pénurie de professeurs sera totalement comblée, nous pourrons nous montrer beaucoup plus exigeants à l'égard aussi bien de ceux que nous accepterons que de ceux qui seront promus d'une année à l'autre."

EMPLOIS D'ÉTÉ À L'ÉTRANGER

Les étudiants du niveau postsecondaire qui désirent participer au Programme international d'échange d'emplois d'été ont posé leur candidature au Centre de la Main-d'oeuvre du Canada ou à leur CMC universitaire afin de laisser suffisamment de temps pour faire l'évaluation et la distribution des demandes d'emplois aux employeurs étrangers et permettre l'acceptation de l'offre d'emploi par les étudiants avant que la saison des vacances ne débute.

Le Canada a conclu à ce sujet des ententes avec onze pays européens.

Quelque 3,000 emplois d'été, dont la durée variera de six semaines à trois mois, seront disponibles dans plusieurs secteurs de l'industrie en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse. On peut vérifier les détails concernant les genres d'emplois offerts dans ces pays, au Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

Dans le cadre de ce programme, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration joue le rôle d'intermédiaire entre les étudiants postsecondaires et les agences et employeurs étrangers.

Les étudiants qui acceptent un emploi devront payer leurs frais de transport entre le Canada et l'Europe. Pour sa part, le ministère remboursera aux étudiants qui ont rempli leur engagement en Europe, le transport aller-retour depuis leur lieu de résidence jusqu'à l'aéroport au Canada.

Dans une enquête téléphonique faite auprès de la moitié des quelque 1,000 étudiants qui ont participé au programme l'été dernier, 77 pour cent se sont dits satisfaits du programme. Bien que le travail ait pu être astreignant, la majorité est d'avis que le temps passé en Europe a été bénéfique et enrichissant au point de vue culturel, et a favorisé la compréhension des comportements différents entre les Nord-américains et les Européens.

LES MISSIONS MINISTÉRIELLES: INSTRUMENTS DE PROMOTION COMMERCIALE

(suite de la page 2)

En allant au Japon, nous avons comme objectif d'essayer de redresser cette situation et de donner une nouvelle dimension à nos exportations au Japon. Nous avons laissé entendre qu'une partie du problème résidait dans les contrôles à l'importation et

les mesures administratives japonaises qui étaient trop restrictives et empêchaient la libre circulation des biens. D'autre part, certains hommes d'affaires japonais avaient dit que les Canadiens n'étaient pas assez agressifs dans leurs démarches commerciales au Japon. Il y avait probablement du vrai dans ces deux explications et la mission avait pour but de tirer le tout au clair.

"L'OURAGAN PEPIN"

Le problème était le suivant: comment les exportateurs canadiens pouvaient-ils pénétrer le marché japonais des produits manufacturés?

Les 31 hommes d'affaires canadiens participant à la mission passèrent une semaine à rencontrer leurs homologues japonais pour les informer de nos possibilités d'exportations ainsi que pour discuter des possibilités d'affaires et pour déterminer les obstacles. Au cours de la visite de cinq jours, la délégation canadienne a rencontré plus de 1,500 hommes d'affaires et fonctionnaires japonais. Certaines personnes ont qualifié notre opération de "blitz" (le ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie parlait même, amicalement bien sûr, de "l'ouragan" Pèpin...). Pour ma part, j'ai rencontré cinq ministres japonais, le premier ministre, les dirigeants des cinq principales sociétés commerciales et j'ai parlé devant le Keidanren et le Club japonais de la presse.

Je pense que nous avons bien défendu notre "cause".

— Le Gouvernement japonais ainsi que les hommes d'affaires ont reconnu que la "composition" des importations japonaises en provenance du Canada ne donne pas une image exacte de nos possibilités d'importations et qu'une meilleure structure commerciale s'imposait.

— Nous avons indiqué aux Japonais, grâce au travail des hommes d'affaires et des fonctionnaires présents, que le Canada était bien placé pour exporter aussi bien des produits manufacturés que des matières premières et des produits alimentaires. Ce processus de "formation" se poursuit et devra même prendre de l'ampleur. Une mission sur la science et la technologie dirigée par l'honorable Alastair Gillespie, ministre de la Science et de la Technologie, est en route pour le Japon.

— Les ministres japonais ont convenu d'accorder une attention spéciale à une solution rapide des problèmes commerciaux particuliers qui existent entre nos pays (p.ex. le bétail vivant, la volaille, les pommes etc.)

Les grandes sociétés commerciales japonaises ont convenu de coopérer positivement aux efforts du Canada. A ce propos, on prépare la visite au Canada des représentants des trois plus grandes sociétés commerciales du Japon (Mitsubishi, Sumitomo et Marubeni) qui essaieront de développer les exporta-

tions de biens manufacturés canadiens vers leur pays ainsi que d'autres marchés.

— Finalement, les industriels canadiens participant à la mission savent maintenant mieux (et j'espère qu'ils communiqueront leur savoir aux autres) qu'il sera nécessaire de produire encore plus d'efforts afin d'augmenter les exportations canadiennes au Japon. La nouvelle "atmosphère" et les contacts au plus haut niveau établis avec les industriels japonais au cours de la mission indiquent que leurs efforts auront plus de chance de succès maintenant qu'auparavant...surtout si on les multiplie!

MARCHÉS D'EXPORTATION

Toute une gamme de produits ayant d'excellentes possibilités de vente au Japon a été identifiée par les membres de la mission et classifiée par les fonctionnaires de mon ministère. Cette liste peut être obtenue sur simple demande et parmi les plus importants produits, permettez-moi de citer les suivants: les avions ADAC; des bombardiers à eau (pour la lutte contre les incendies) circuits intégrés et semi-conducteurs; simulateurs d'avions; appareils périphériques pour ordinateurs; *software* pour ordinateurs; équipement au sol pour aéroports; viande et produits de la viande, poissons, légumes congelés; nourriture pour animaux domestiques; équipement de contrôle de la pollution; équipement forestier; équipement minier; technologie de l'emballage; technique de construction pour maisons en bois, etc.

Je pense que la grande majorité des hommes d'affaires ayant participé à ces diverses missions se rendent maintenant mieux compte des grandes possibilités qui existent dans ces marchés d'exportation.

La plupart des hommes d'affaires ayant participé à ces diverses missions, se rendent maintenant mieux compte des grandes possibilités qui existent pour les produits canadiens dans de nombreux marchés d'exportation. Mon ministère, de concert avec la Société pour l'expansion des exportations, d'autres organismes du Gouvernement fédéral ainsi que les ministères provinciaux, essaie constamment d'améliorer l'aide accordée aux hommes d'affaires canadiens afin qu'ils puissent améliorer leur position concurrentielle. Avec cette amélioration des services et des moyens de promotion, nos hommes d'affaires pourront devenir plus concurrentiels et plus "agressifs" afin que notre performance remarquable des dernières années puisse être maintenue et même améliorée. Il y a toutefois une chose que les politiciens et les fonctionnaires ne peuvent pas faire: c'est conclure eux-mêmes des affaires. Les Canadiens ne doivent pas oublier que 25 pour cent de leur produit national brut vient des exportations. Nous devons tous encourager les hommes d'affaires dans les efforts qu'ils déploient pour vendre dans le monde entier, et ceux qui atteignent leur objectif méritent certainement toute notre admiration.

INDEX MENSUEL

(Vol. 27 - mars 1972)

- Accords internationaux
 Accord relatif à une station de repérage de la NASA, No 11, p. 7
 Accord relatif aux armes nucléaires, No 10, p. 6
- Affaires extérieures
 Nouveaux bureaux de passeports, No 11, p. 7
 Reconnaissance du Bangla-Desh, No 9, p. 6
- Agriculture
 L'art du débardage, No 12, p. 4
- Aide extérieure
 L'aide au Bangla-Desh, No 11, p. 8
 Prêt au Botswana, No 12, p. 5
- ALCAN (Aluminium du Canada Ltée)
 (voir Transports)
- ARCTIQUE (voir Sports)
- Arts et Musée (voir aussi Indiens et Esquimaux)
 Exposition Emily Carr, No 10, p. 4
 Les têtes d'affiche à Stratford, No 12, p. 3
- Autriche (voir Accords internationaux)
- Bangla-Desh (voir Aff. extérieures et Aide extérieure)
- Botswana (voir Aide extérieure)
- Carr, Emily (voir Arts et Musées)
- Canadair (voir Commerce et Industrie)
- Chasse et Pêches (voir Richesses naturelles)
- Commerce et Industrie (voir aussi Histoire et Indiens)
 Important contrat à Canadair, No 13 p. 3
 Le commerce extérieur du Canada en 1971, No 10, p. 1
 Les corporations sous contrôle étranger, No 13, p. 3
 Les missions ministérielles: instruments de promotion commerciale, No 13, p. 1
 Projet pour stimuler l'exportation du livre canadien, No 11, p. 5
 Succès d'une exposition canadienne à Londres, No 9, p. 3
 Vente de blé à l'URSS, No 12, p. 8
- Communications (voir Accords intern.)
- Constitution et Gouvernement
 Le Discours du Trône, No 9, p. 1
- Défense nationale (voir Aviation)
- Éducation et Enseignement (voir aussi Santé et Bien-être)
 Collège communautaire du nord de l'Ontario, No 12, p. 6
 L'offre excède la demande chez les enseignants, No 13, p. 6
 Un complexe scolaire dans les T.N.O., No 9, p. 6
- Environnement (voir aussi Pollution)
 Construction de deux centres d'histoire naturelle au Québec, No 9, p. 7
- Edmonton (voir Affaires extérieures)
- États-Unis (voir Accords int., Aviation et Visites)
- France (voir Commerce et Industrie)
- Gaspésie (voir Lieux historiques)
- Halifax (voir Affaires extérieures)
- Histoire
 La première papeterie du Canada, No 10, p. 6
- INCO (International Nickel Co. Ltd) (voir Mines)
- Indiens et Esquimaux
 Les producteurs d'objets d'art du Nord, No 10, p. 7
- Lieux historiques et Parcs nationaux
 Découverte d'un site préhistorique en Gaspésie, No 11, p. 6
 Il faut récupérer les sites préhistoriques, No 11, p. 5
 Trois nouveaux parcs nationaux dans le Nord, No 11, p. 8
- Londres (voir Commerce et Industrie)
- Main-d'oeuvre (voir Travail)
- Mines
 Une usine de nickel en Nouvelle-Calédonie, No 9, p. 6
- NASA (voir Accords int.)
- Nord canadien (voir Éducation, Parcs nationaux et Ressources naturelles)
- Nixon, le président (voir Visites)

Nouvelle-Calédonie (voir MINES)

Pollution

Un inventaire des polluants de l'atmosphère,
No 11, p. 7

Population (voir Statistiques)

Postes

Deux villes du Canada à l'honneur, No 11, p. 4
La mécanisation des opérations postales,
No 12, p. 5

PVNU (Programme des volontaires des
Nations Unies)

Contribution du Canada au--, No 11, p. 3

Québec (voir Environnement et Postes)

Richesses naturelles

Expansion du réseau de la rivière Nelson,
No 9, p. 3
Interdiction progressive de la chasse du phoque,
No 11, p. 6

Santé et Bien-être (voir aussi Pollution)

Enquête sur les accessoires pédagogiques
dangereux, No 12, p. 7

La lutte contre l'abus des stupéfiants,
No 11, p. 3

Sports (voir aussi Subventions)

Les Jeux d'hiver de l'Arctique, No 13, p. 4

Statistiques (voir aussi Aviation et Éducation)

Naissances, mariages et décès, No 11, p. 4

Subventions (voir aussi PVNU)

Aide aux étudiants athlètes, No 12, p. 4

Système métrique

Premier pas vers le--, No 10, p. 6

T.N.O. (Territoires du Nord-Ouest (voir Éducation et
Enseignement)

Toronto (voir Transports)

Transports (voir aussi Aviation)

Les navigateurs arriveront à bon port, No 9, p. 4
Un deuxième aéroport à Toronto, No 12, p. 1

Travail

Emplois d'été à l'étranger, No 13, p. 7

URSS (voir Agriculture et Commerce)

Visites et Voyages

La visite du président Nixon, No 13, p. 3